

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Lettre circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal aux supérieurs des collèges de son diocèse. — III Visite de l'honorable Louis-Amable Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, à l'asile Saint-Jean-de-Dieu. — IV Par quel côté le célébrant doit se rendre à l'autel. — V Consultation. — VI Les néophytes de l'Ouganda. — VII Annuaire pontifical catholique. — VIII A Berlin, fondation d'une congrégation religieuse. — IX L'année de l'Eglise 1899. — X Aux prières. — XI Glanures. — XII M. l'abbé Adrien Lamarche.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**Cathédrale.** — *Mercredi, le 22, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.*

*Samedi, le 25, à 7 heures, ordination.*

## ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

*Dimanche, le 19.* — On annonce l'anniversaire de la création de Léon XIII, les quatre-temps et la fête de saint Mathias. J. S.

## TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

*Les titulaires (autres que ceux de Saint-Joseph et de l'Annonciation) dont l'office se fait entre le 12 mars et le 16 avril, n'auront cette année leur solennité que le 23 avril.*

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — *Dimanche, le 5 mars.* — Solennité du titulaire de Sainte-Cunégonde.

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE** — *Dimanche, le 5 mars.* — Solennité du titulaire de Saint-Thomas-d'Aquir.

**DIOCÈSE DE SHEBROOKE.** — *Dimanche, le 5 mars.* — Solennité anticipée du titulaire de Saint-Thomas-d'Aquin (Compton).

## ORDO DES FIDÈLES

*Dimanche, le 19 février.* — Office du 1er dim. du Carême, *semi-double*; 2e oraison *A cunctis*, 3e *Omnipotens*; préface du carême, (privilegé contre les fêtes de 1e cl.) Vêpres du dim. *semi double*; suffrages de la Ste Vierge, de S. Jos., des SS. apôtres Pierre et Paul, du titulaire de l'église et de la Paix. J. S.

**LETTRE CIRCULAIRE**  
DE  
**MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL**

Aux supérieurs des collèges de son diocèse

**L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL**

Archevêché de Montréal, le 10 février 1899.

Monsieur le supérieur,

Je viens aujourd'hui recommander à votre bienveillante attention l'École Polytechnique de Montréal. Je le fais dans l'espérance d'être utile par là à quelques-uns des élèves qui fréquentent nos collèges, et avec la conviction de servir en même temps les intérêts canadiens-français.

Cette école qui est en fonctionnement depuis plusieurs années déjà, a été annexée, comme vous le savez, à la faculté des arts de l'Université Laval. En outre de ses longs états de service, c'est donc un titre nouveau qu'elle s'est acquise au concours fraternel des institutions affiliées à la même université.

A ma demande M. Balète a préparé une notice sur l'École Polytechnique, dont il est le directeur. Je vous l'envoie, en vous priant de bien vouloir la communiquer aux professeurs de votre maison et d'en faire avec eux un examen attentif.

Il s'y trouve des renseignements et des indications dont vous pourriez peut-être tirer profit pour l'organisation de vos programmes d'études scientifiques ; et puis, le cas échéant, pour l'orientation à donner à ceux de vos élèves que vous ne croiriez pas destinés aux professions libérales.

Je le répète, il me semble que le fait seul de diriger tous les ans un ou deux élèves vers l'École Polytechnique, servirait efficacement la cause de l'influence de la race canadienne-française dans certaines carrières trop fermées jusqu'ici aux jeunes gens de notre nationalité. Je suis heureux de pouvoir ajouter que les professeurs de l'École Polytechnique de Montréal méritent toute la confiance du clergé et des familles chrétiennes.

Veillez agréer, monsieur le supérieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

NOT

L'École  
régie par  
arts de l'U  
le même e  
quées dans

En ense  
tions, elle  
trouvent ai  
du génie ci

Ce doma  
les mines, l  
physique, d  
structions et  
métalliques  
avec grand

L'énumér  
de connais  
champ elle  
ses énergies

Cette ass

Tous ses  
leur instruct  
tantes, à m  
qu'ils s'en ti  
moindre hor

Les uns, d  
départemen  
des bureaux  
sont attaché  
départemen

Ce qui pr  
Polytechniq

**NOTICE SUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
DE MONTRÉAL**

L'École Polytechnique, entretenue par le gouvernement, régie par sa propre corporation, annexée à la faculté des arts de l'Université Laval, a la même destination et donne le même enseignement que la faculté des sciences appliquées dans certaines universités.

En enseignant à ses élèves les sciences et leurs applications, elle développe en eux des aptitudes multiples qui trouvent aisément un emploi dans le domaine presque illimité du génie civil et de l'industrie.

Ce domaine comprend les chemins de fer, les machines, les mines, l'hydraulique, les applications à l'industrie de la physique, de la chimie et de l'électricité, l'architecture, les constructions et travaux publics, les ponts et autres constructions métalliques dans lesquelles les élèves de l'école s'engagent avec grand succès depuis quelques années.

L'énumération précédente indique assez de quelle variété de connaissances l'école pourvoit ses élèves et quel vaste champ elle ouvre à la jeunesse canadienne pour l'emploi de ses énergies.

Cette assertion est confirmée par les faits.

Tous ses élèves, en effet, trouvent aisément à tirer parti de leur instruction et se créent rapidement des situations importantes, à moins qu'ils n'aient des préférences exclusives ou qu'ils s'en tiennent à des spécialités de moindre labeur et de moindre horizon.

Les uns, en grand nombre, sont employés dans les divers départements du gouvernement fédéral ; d'autres ont ouvert des bureaux dont plusieurs sont très prospères ; d'autres sont attachés à de grandes compagnies, ou sont à la tête de départements municipaux dans la province ou ailleurs.

Ce qui précède suffit pour amener la conviction que l'École Polytechnique offre de précieuses ressources pour atténuer

la marée montante des candidats aux professions libérales et détendre une situation qui n'est pas sans gravité.

Ces résultats ont des conséquences d'une portée plus haute : c'est que, grâce à l'Ecole Polytechnique, la jeunesse canadienne pénètre dans un domaine qui lui était autrefois fermé ; que graduellement, sa compétence, et parfois sa supériorité, est admise dans des milieux où elle n'était pas soupçonnée ; que la profession d'ingénieur dans cette province de Québec a pris le caractère scientifique qui lui est propre ; qu'enfin les anciens élèves peuvent aborder, comme quelques-uns vont le faire prochainement, la grande industrie pour leur propre compte.

Par cet exposé du bien que fait l'Ecole Polytechnique l'on peut apprécier celui bien plus grand encore qu'elle pourrait faire, si elle rencontrait les encouragements actifs qu'une œuvre aussi manifestement nationale doit toujours espérer.

Le nombre des élèves qui fréquentent les collèges classiques est considérable. Cependant, il s'écoule souvent plusieurs années sans qu'il en vienne un seul à l'Ecole Polytechnique.

Tous les ans, se présente avec les mêmes incertitudes et la même acuité la question de savoir combien d'élèves nouveaux viendront à l'école et dans ce nombre combien d'unités probables pour le cycle entier d'études. Cette pénurie extrême dans les effectifs contraste singulièrement avec ceux d'une faculté anglaise de cette ville où les élèves se comptent par centaines.

Les collèges classiques sont, assurément, en mesure d'assurer à l'école un recrutement à peu près normal parce que, à part une exception remarquable, ils sont les seuls dont les programmes comportent quelques matières d'ordre scientifique et qui aient, par suite, l'opportunité d'orienter des élèves vers l'école et de les y préparer.

Cette préparation n'est pas une innovation, car tout élève qui connaît les éléments de géométrie et d'algèbre enseignés

dans les connaissances fondamentales. / programme théorique. / années, par rudimentaire trait à négliger des élèves r

Il arrive leurs études l'Ecole Polytechnique. / bout de sacrifier sans encore à

Il n'existe qui puissent possible non à ceux d'autre un emploi q

Cependant y donner les

Nous comptons collègues. Ne aussi large que de soutenir du goût et de le succès dans engager sans

Si la préparation appuyée d'une œuvre dans l'enseignement de quelques élèves détacheraient duisant à la p

dans les collèges est un élève tout préparé. Mais cette connaissance est nécessaire, à moins d'une aptitude très exceptionnelle. Autrement, l'école serait entravée, dans le vaste programme théorique et technique qu'elle doit parcourir en quatre années, par les tâtonnements et les lenteurs d'un travail trop rudimentaire qui rendrait vain tout système préconçu, mettrait à néant tout programme sérieux et enfin immobiliserait des élèves mieux préparés.

Il arrive souvent que des jeunes gens parvenus au terme de leurs études sont arrêtés dans leur désir de se présenter à l'École Polytechnique ou d'y rester, parce que leur famille, à bout de sacrifices, n'est plus en mesure de les entretenir quatre ans encore à Montréal.

Il n'existe pas malheureusement de fondation de bourses qui puissent venir en aide à ces bonnes volontés ; il n'est pas possible non plus aux étudiants en génie civil, comme il l'est à ceux d'autres facultés, d'exercer parallèlement à leurs études un emploi qui suffise à leur entretien.

Cependant ces difficultés peuvent être évitées, si l'on veut y donner les soins nécessaires.

Nous comptons sur les dévoués directeurs et professeurs des collèges. Nous les prions respectueusement de faire la place aussi large que possible à l'enseignement scientifique ; puis de soutenir et encourager ceux de leurs élèves qui montrent du goût et de l'aptitude pour les sciences, de leur faire prévoir le succès dans les études du génie civil et de les porter à s'y engager sans retard.

Si la propagande en faveur de l'École Polytechnique appuyée d'une légère préparation, pouvait s'introduire à demeure dans les mœurs du collège, il est permis de croire que quelques élèves, pris parmi les laborieux et les énergiques, se détacheraient chaque année pour entreprendre les études conduisant à la profession d'ingénieur civil.

E. BALÈTE,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

**VISITE**  
**DE L'HONORABLE LOUIS-AMABLE JETTE**  
**Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec**  
**A L'ASILE SAINT-JEAN-DE-DIEU**

**ADRESSE PRÉSENTÉE PAR**

M. le chanoine Alfred Archaubeault, Supérieur Ecclésiastique

DE LA

Communauté des Sœurs de la Providence

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,



A direction d'un établissement tel que celui de Saint-Jean-de-Dieu a nécessairement ses jours de sacrifice, de renoncement et d'angoisse, mais elle a aussi ses heures de récompense, de joie et de consolation. Parmi ces dernières, nous comptons désormais les quelques heures que vous avez bien voulu consacrer à la visite de cet asile où viennent chercher, sinon la guérison, du moins l'adoucissement à leur infortune, tant d'âmes que la maladie a privées du libre emploi de leur vie.

Vous n'êtes pas un inconnu au milieu de nous, monsieur, et l'on sait ici quelles furent les diverses phases de votre longue et noble carrière. Au collège, vous avez donné à vos condisciples l'exemple d'une application soutenue à l'étude, d'une vertu aimable, d'une piété solide et discrète.

Dès votre entrée dans le monde, ces qualités du jeune âge apparurent plus fortes et plus viriles, et votre conduite irréprochable, votre courage invincible à surmonter les premiers obstacles et les difficultés naissantes, firent présager les brillants succès.

Plus tard, on vous voit prendre rang parmi les membres les plus remarquables du barreau, qui se flatte de voir briller bientôt sur un théâtre plus élevé vos talents, votre érudition, votre jugement déjà si sûr et si droit.

En attendant, les événements vous permirent de vous initier aux luttes parlementaires, de compléter ainsi votre éducation sociale et politique, et de vous préparer, à votre insu, à de plus hautes destinées.

Devenu  
fonctions  
conscience

Je ne v  
enseignem  
traineraien  
aimée vous

Il n'ent  
pouvoir ;  
ment le g  
si bien ren  
de la prov  
preuve d'u

Permett  
venirs du j  
fut toujou  
dévouemen  
à votre soe  
mère de far  
singulière  
religieuse e  
ses vertus

d'voirs d'u  
la société u  
Nombre  
depuis que  
ne crois pa  
et de votre

Les gran  
modestes à  
nantes et ar  
entier dével

Le berce  
jaune qu'on  
Providence,  
de M. Ga  
« en souven  
idiot adopté  
de Charité  
nombre, for

Devenu magistrat, vous avez fait preuve, dans l'exercice de vos fonctions délicates, d'une science étendue, d'un tact exquis, d'une conscience si droite de votre responsabilité.

Je ne vous parlerai pas, M. le Lieutenant-Gouverneur, de votre enseignement à l'Université Laval. Mes souvenirs personnels m'entraîneraient trop loin. Tout le monde sait quelle mémoire vénérée et aimée vous avez laissée à vos collègues et à vos élèves.

Il n'entre pas dans mes habitudes de louer un parti politique au pouvoir ; mais il me semble que je puis féliciter ici respectueusement le gouvernement fédéral d'avoir couronné votre carrière, déjà si bien remplie, en vous nommant à la dignité civile la plus élevée de la province, et personne ne saurait contester qu'en cela il a fait preuve d'une haute et opportune sagesse.

Permettez-moi, M. le Lieutenant-Gouverneur, d'associer à ces souvenirs du passé, la très digne compagne de votre vie. Mme Jetté fut toujours à votre foyer une épouse admirable d'affection et de dévouement, dont elle fit une si large part à votre vénérable mère et à votre sœur regrettée ; elle est une conseillère sage et discrète, une mère de famille modèle, que Dieu s'est plu à bénir d'une manière singulière en appelant l'aîné de vos enfants au bonheur de la vie religieuse et à la gloire unique de l'apostolat. Ses rares qualités et ses vertus la désignaient manifestement à partager les soucis et les devoirs d'une existence élevée, et à exercer sur toutes les classes de la société une douce et salutaire influence.

Nombreuses et variées sont les institutions que vous avez visitées depuis que vous représentez au milieu de nous le pouvoir royal ; je ne crois pas qu'il y en ait une seule plus digne de votre sympathie et de votre protection que l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Les grandes œuvres offrent ce caractère distinctif, qu'humbles et modestes à leur début, elles prennent bientôt des proportions étonnantes et arrivent, malgré les épreuves et les contradictions, à leur entier développement, à leur parfaite maturité.

Le berceau de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu fut la petite *maison jaune* qu'on voyait, en 1845, dans le jardin du premier asile de la Providence, à Montréal. Là, fidèle à la touchante recommandation de M. Gamelin la chargeant, sur son lit de mort, de veiller, « en souvenir de lui et par amour pour lui, » au sort d'un pauvre idiot adopté par eux, la vénérable fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité Servantes des Pauvres avait aménagé un local pour un nombre, forcément restreint, de malades furieux que la bonne sœur

de l'Assomption calmait, disent les chroniques du temps, au chant des cantiques.

Sept années s'écoulèrent ; le grain de sénevé était déjà un arbrisseau couvert de feuilles et de fleurs. En octobre 1852, Mgr Ig. Bourget, cet évêque dont chacune des œuvres fut puissante et durable, bénissait à la Longue-Pointe et plaçait sous la protection spéciale de saint Jean-de-Dieu de nouvelles constructions destinées à recevoir, en plus grand nombre, ces malheureux. En 1856, les patients furent transportés au couvent de Saint-Isidore.

Dieu seul connaît ce qu'il fallut d'activité, de dévouement, de courage, d'esprit de renoncement et de sacrifice pour accomplir, dans ces conditions pénibles, une entreprise aussi difficile ; mais les religieuses avaient à cœur de réaliser le vœu suprême exprimé par leur mère fondatrice.

Les résultats satisfaisants obtenus à Saint-Isidore attirèrent l'attention du gouvernement provincial, et le déterminèrent à confier aux Sœurs de la Providence la direction d'un asile du genre de celui de Beauport. Le contrat fut signé le 4 octobre 1873 ; le 7 novembre, on installa une partie des malades dans l'ancien hôpital militaire d'Hochelaga, loué à cette fin ; en avril 1874, commencèrent les travaux de l'asile, et le 6 septembre 1875, sœur Thérèse-de-Jésus, dont le nom est inséparable de Saint-Jean-de-Dieu, s'y fixait définitivement.

M. Claudiot Jeannet, votre illustre ami, a fait de cet établissement un éloge que j'aime à rappeler ici : « J'emporte, écrivait-il lors de sa « visite à Saint-Jean-de-Dieu, le meilleur souvenir de l'organisation « de cet établissement, qui est à la hauteur de tous les progrès de la « science, de l'admirable dévouement de son médecin, et des hautes « vertus que les dames de la Providence apportent dans des soins si « pénibles... mais qui donnent à ces pauvres malades tout le contentement compatible avec leur triste situation. »

Inutile de rappeler ici, M. le Lieutenant-Gouverneur, le terrible désastre du 1 mai 1890. En moins de cinq heures, un incendie dont l'origine est restée un mystère, réduisait en cendres ce magnifique monument de la charité chrétienne ; plus de 80 personnes, parmi lesquelles six religieuses tertiaires, y trouvaient aussi le mort. Ce fut un deuil public. Si l'épreuve était immense, immense aussi fut le courage pour la supporter sans murmure et sans défaillance ; entière et absolue la confiance en la Providence. Quelques jours après la catastrophe, sœur Thérèse-de-Jésus se mettait à l'œuvre, certaine d'un succès en apparence impossible ; trois mois plus tard, s'achevaient

les pavillon  
chapelle de  
Fabre, de c  
tions, et le  
seulement  
récompense  
sa mort, u  
« ont perdu  
« femmes le  
« religion c  
Je devrai  
Jésus dans  
extérieure c  
nitif de cet  
ble peut-ê  
drait donne  
chacun des  
je dirai mē  
sement, pu  
mesure inég  
part de dév.

M. le Lie  
Sœurs de la  
et s'engagea  
du progrès  
plus d'espac  
prise est col  
vos yeux, et  
effective de  
jusqu'ici, et  
reconnaisan  
l'œuvre Sai  
leurs libérale  
actuel nous  
Grâce à ce se  
ment, et no  
sous votre ac  
asiles les plu

Hospice Sa



les pavillons actuels ; le 17 août on célébrait la sainte messe dans la chapelle du côté des hommes ; le 8 mars de l'année suivante, Mgr Fabre, de douce et vénérée mémoire, bénissait les nouvelles constructions, et le 22 novembre, sœur Thérèse-de-Jésus, après avoir non seulement accompli mais refait son œuvre, allait recevoir au ciel une récompense que la terre ne pouvait lui accorder. Au lendemain de sa mort, un journal anglais disait : « Les Sœurs de la Providence ont perdu leur religieuse la plus remarquable, et le Canada une des femmes les plus énergiques et les plus célèbres produites par la religion catholique romaine. »

Je devrais placer ici l'éloge de ceux qui ont aidé sœur Thérèse-de-Jésus dans la fondation, le développement, la direction intérieure et extérieure de l'asile Saint-Jean-de-Dieu et ont assuré le succès définitif de cette œuvre, l'une des plus importantes et la plus considérable peut-être de notre pays. Je renonce à cette tâche, car il me faudrait donner les noms de chacune des religieuses et des tertiaires, de chacun des aumôniers, de chacun des médecins et des hommes de loi, je dirai même de chacun des gardiens et des gardiennes de l'établissement, puisque tous, quoiqu'à des titres différents et dans une mesure inégale, ont apporté et apportent encore tous les jours leur part de dévouement, d'expérience, de zèle et de charité.

M. le Lieutenant-Gouverneur, il y a deux ans, la communauté des Sœurs de la Providence signait un troisième contrat avec la province et s'engageait à construire un nouvel asile qui réalisât les exigences du progrès scientifique moderne, de manière à donner aux malades plus d'espace, plus d'air, plus de lumière, plus de bien-être. L'entreprise est colossale, vous avez pu, monsieur, vous en convaincre de vos yeux, et pour être menée à bonne fin, elle exige la protection effective de l'Etat. Cette aide nécessaire ne nous a jamais fait défaut jusqu'ici, et c'est un devoir pour nous d'exprimer notre profonde reconnaissance envers les divers gouvernements qui ont témoigné à l'œuvre Saint-Jean-de-Dieu tant de sympathie, et l'ont soutenue de leurs libérales allocations. Nous avons la conviction que le ministère actuel nous continuera une protection plus urgente que jamais. Grâce à ce secours efficace, les travaux vont être poussés vigoureusement, et nous espérons qu'il vous sera donné de voir se terminer sous votre administration, M. le Lieutenant-Gouverneur, l'un des asiles les plus vastes et les mieux organisés du monde entier.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu, 15 février 1899.

## Par quel cote le celebrant doit se rendre a l'autel

### OFFICIEL

**L**ORSQUE la sacristie est située derrière le sanctuaire, le célébrant doit se rendre à l'autel par la gauche, *c'est-à-dire par le côté de l'Évangile*, et retourner à la sacristie par la droite, *c'est-à-dire par le côté de l'Épître*.

Telle est l'interprétation donnée par la Sacrée Congrégation des Rites, dans la nouvelle édition de ses décrets, à la décision du 12 août 1854, laquelle alors avait été mal comprise en quelques endroits : *a sinistra (e parte evangelii) egrediendum ; a dextra (e parte epistolae) ad illam accedendum*.

Cette règle devra désormais être fidèlement observée dans tout le diocèse.

## CONSULTATION

### INDULGENCES

**Q**UESTION. — Lorsque pour gagner une indulgence, il faut prier devant une statue ou image, doit-on se placer en face de la statue et auprès, ou suffit-il, d'un endroit quelconque, de diriger sa pensée, lors même qu'on ne verrait pas la statue ?

« JUSTIN. »

RÉPONSE — Les rescrits d'indulgences, tels qu'analysés par le recueil officiel la *Raccolta* et les divers traités, n'expliquent pas l'expression « devant une image de... » Il faut donc donner à ces mots la signification commune. Dès lors que l'on prendra une position telle que l'on puisse se dire *devant telle statue*, on réalisera la condition exigée pour le gain de l'indulgence.

Ainsi pour une prière récitée chez soi, (prière de saint Liguori à la Sainte Vierge, offrande au Sacré-Cœur de Jésus, etc.) on pourra gagner l'indulgence non seulement si l'on se tient tout auprès de la statue, mais aussi dans une pièce voisine d'où l'on aperçoit la statue.

Dans une église (prière devant l'image de saint Stanislas de Kostka), on sera censé devant la statue indiquée lorsqu'on pourra la voir, fut-on à l'extrémité opposée. Même dans le cas où l'on ne verrait pas l'objet du culte exigé, on sera encore *devant*, si l'on fait au moins moralement partie d'une foule ou groupe de personnes qui prie auprès de cet objet.



teurs y tr

.....  
 J'ai été  
 nous faire v  
 Ce bon M  
 ment édifié  
 de ses pau  
 tête qu'apr  
 à la missio  
 du dernier  
 préparent l  
 le jour de l  
 chambre d  
 à la porte, l  
 d'usage, le  
 il se passe u  
 la porte (qu  
 jettent dans  
 délirante ; n  
 la colline et  
 bonne Mère  
 ils.

Pendant  
 nés la désola  
 lamentent.  
 dément les n  
 jours en ret  
 Comme vous  
 à la légère. L  
 et ils n'hésit  
 gneur nous s  
 ces pauvres

## LES NEOPHYTES DE L'OUGANDA

## BEAUX EXEMPLES DE FERVEUR

**F**UNE lettre adressée à ses parents par une petite novice canadienne des Sœurs Missionnaires d'Afrique, nous extrayons les lignes suivantes, croyant que nos lecteurs y trouveront comme nous matière à édification :

28 décembre 1898.

J'ai été interrompue lundi par l'arrivée de Mgr Str-icher venant nous faire visite et nous parler de sa chère mission de l'Ouganda. Ce bon Monseigneur nous a beaucoup intéressées et surtout grandement édifiées en nous racontant des traits de ferveur extraordinaire de ses pauvres noirs. Comme vous savez, ils ne sont admis au baptême qu'après quatre années de catéchuménat. Chaque jour ils viennent à la mission pour apprendre le catéchisme et quand arrive le temps du dernier examen qui doit décider l'admission au baptême, ils s'y préparent par plusieurs jours de jeûne et de prières ferventes. Enfin le jour de l'examen est arrivé, ils sont introduits dix par dix dans la chambre du supérieur de la mission, une foule compacte les attend à la porte, l'anxiété est sur tous les visages. Après l'interrogation d'usage, le supérieur nomme ceux qui sont admis au baptême. Alors il se passe une scène indescriptible : les *heureux* se précipitent vers la porte (qu'on a eu *soin d'ouvrir*) en poussant des cris de joie, ils se jettent dans les bras de leurs parents, de leurs amis, c'est une joie délirante ; mais cela ne dure pas longtemps, car *au galop* ils montent la colline et s'en vont à la chapelle de la Sainte Vierge remercier la bonne Mère de leur bonheur, c'est bien à elle qu'ils le doivent disent-ils.

Pendant ce temps, chez les moins bien préparés qui ont été ajournés la désolation est à son comble, ils pleurent, ils crient, ils se lamentent. Ces scènes sont très touchantes, elles émeuvent profondément les missionnaires qui en sont témoins. Ils sont ensuite trois jours en retraite, et le quatrième ils reçoivent enfin le baptême. Comme vous voyez, nous disait Monseigneur, nous ne baptisons pas à la légère. Aussi ces pauvres noirs sont d'une ferveur extraordinaire et ils n'hésiteraient pas à donner leur vie pour la religion. Monseigneur nous a rapporté des traits vraiment héroïques accomplis par ces pauvres nègres et négresses.

Sr MARIE-AUGUSTINE, nov., mis.


NOVICIAT SAINT-CHARLES,

Alger (Afrique).

## ANNUAIRE PONTIFICAL CATHOLIQUE

Par Mgr Albert BATTANDIER

Année 1899

 L'ANNUAIRE Pontifical vient de paraître pour la seconde fois. On sait combien était intéressant le volume paru l'année dernière. Le lecteur catholique était heureux d'y trouver les notions et les renseignements les plus utiles sur l'organisation et l'administration de l'Eglise, les actes pontificaux, les cardinaux, les évêques, les congrégations romaines, les ordres religieux, les causes de canonisation, etc.

Mgr Battandier, dont le savoir est bien connu, voulant répondre au bienveillant accueil que le public a fait à l'annuaire de 1898, n'a rien négligé pour rendre celui de 1899 encore plus complet et plus intéressant. Aussi le présent volume compte-t-il cent cinquante pages de plus que celui de l'année dernière, avec de nombreuses modifications, dont l'utilité n'échappera à personne.

Tout d'abord le calendrier a été complété au point de vue historique, par des renseignements qui se trouvent rarement réunis.

La partie réservée aux Souverains-Pontifes a reçu de nombreuses notes et comprend des articles sur leur sépulture et leurs registres. Pour faire connaître progressivement l'histoire des Souverains-Pontifes, on a donné une biographie, avec gravures, des papes du XVe siècle, et la liste des antipapes fera ressortir celle des Pontifes légitimes. Puis un chapitre illustré sur la tiare pontificale depuis son origine jusqu'à nos jours, un autre sur les clefs de saint Pierre, complètent cette première partie.

Dans les actes du Souverain-Pontife Léon XIII, on a donné, *in-extenso*, les consistoires qui fournissent des indications sur la situation des nouveaux évêques avant leur préconisation, chose que plusieurs lecteurs avaient demandée.

Sans répéter ce qui a été dit sur les cardinaux, on a écrit un chapitre entièrement neuf, que l'on a fait suivre de notes sur la *Cappa* qui est un insigne cardinalice.

Après les archevêques et évêques on lira un chapitre sur le *pallium*, illustré de nombreuses gravures. Les listes épiscopales

ont été c  
de chaqu  
Et pour t  
liste a'pl  
leur sièg

La not  
armoirie  
de se ren  
actuellem

Aux a  
que le vo  
que, la  
modicité

Fe



Divers  
ments et  
jusqu'à pr  
d'une nou  
de lui échi  
grand mor  
d'archiduc  
noblesse de  
velle congu  
des Sœurs

La Mail  
immeuble  
Sankt-Matt

Les relig  
particulière  
commerce,  
des réfectoi  
filles, dans

ont été complétées par l'addition du nombre de fidèles relevant de chaque diocèse, partout où il a été possible de se le procurer. Et pour trouver plus facilement le siège de chaque évêque, une liste alphabétique donne le nom des évêques suivi de celui de leur siège.

La nomenclature des ordres religieux s'est enrichie de leurs armoiries et de notes historiques et statistiques qui permettent de se rendre compte de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils sont actuellement dans l'Eglise.

Aux avantages déjà énumérés, il n'est pas inutile d'ajouter que le volume se fait remarquer par la correction typographique, la netteté et l'élégance des gravures, et surtout par la modicité du prix qui le met à la portée de toutes les bourses.

## A BERLIN

### Fondation d'une congrégation religieuse



LA ville de Berlin compte aujourd'hui plus de catholiques qu'elle ne comptait d'habitants il y a cinquante ans.

Divers ordres et congrégations de femmes y ont des établissements et maisons, et les dominicains y ont un prieuré. Mais jusqu'à présent, Berlin n'avait pas eu la gloire d'être le berceau d'une nouvelle congrégation religieuse. Cette gloire vient de lui échoir. Trois personnes chrétiennes appartenant au plus grand monde (l'une est d'ancienne maison souveraine et fille d'archiduchesse, et une autre appartient à la plus ancienne noblesse de Silésie), se sont réunies en vue de fonder une nouvelle congrégation religieuse, qui s'appellera la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Berlin.

La Maison-Mère a été provisoirement installée dans un immeuble au coin de la Potsdamer-Strasse, dans la paroisse de Sankt-Mathias de Berlin.

Les religieuses de Saint-Joseph de Berlin se voueront tout particulièrement aux femmes et jeunes filles employées dans le commerce, l'industrie et les grandes administrations. On créera des réfectoires et patronages à l'usage de ces femmes et jeunes filles, dans divers quartiers de la capitale de l'empire allemand

## L'ANNEE DE L'EGLISE

1898

**S**OUS ce titre, M. Charles Egremont vient de publier à Paris un ouvrage qui est une heureuse innovation et semble appelé à un très grand succès. Encouragé par un groupe de personnalités catholiques, parmi lesquelles nous relevons les noms de MM. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, l'abbé Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, Goyau, Max Turmann, etc., M. Egremont a entrepris de donner chaque année au public religieux, un tableau très complet des événements petits et grands, intéressant la vie de l'Eglise dans le monde entier, accomplis dans le cours de l'année. Estimant à bon droit que le fait n'est rien sans l'idée, il ne s'est pas contenté de faire le récit des événements, mais s'est appliqué à en faire ressortir la portée morale, à en extraire pour ainsi dire la substance, ne craignant pas, au besoin, de retracer brièvement l'historique des questions que le hasard de l'année l'amenait à étudier.

Pour réaliser ce travail, M. Egremont s'est entouré de collaborateurs habitant les pays mêmes et a pu réunir ainsi des documents d'un haut intérêt et tous de première main. Cette publication, dont la collection constituera un jour la plus complète histoire de l'Eglise qui ait jamais été écrite, est donc appelée à rendre les plus précieux services. On peut dire qu'elle sera bientôt indispensable pour l'étude du mouvement religieux contemporain.

Demander cet ouvrage à son libraire.

## AUX PRIERES

Sr Sainte-Marie de l'Annonciation, née Marie-Alice Chrétien, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sr Sainte-Dominica, née Elisabeth O'Neil, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

M. Lysias-J. Beaudry, décédé à Manchester, (Etats-Unis).

**A**

brusquerie

« Pourq

Cette fe

bonté com

nous ruin

vendre vo

gagnons si

cela pour r

tôt chez de

M. Vient

le diable, p

Le lende

trant son p

trois sous,

pauvre cur

deux sous!

La mélo

celle qui ce

Haydn, l

à jabot et l'

Méhul, a

travaillait

clavecin.

Haendel a

quelques br

A Sarti, i

voûtée, le s

veilleuse. E


Cimarosa,

jamais mieu

d'une conve

## GLANURES

## Le curé d'Ars et son portrait

 A première fois qu'il vit une de ces esquisses grossières, faites à son insu, pour les vendre aux pèlerins, il s'approcha de la marchande et lui dit avec un ton de brusquerie contraire à ses habitudes :

« Pourquoi vendez-vous ça ? »

Cette femme sachant qu'on ne s'adressait jamais en vain à sa bonté compatissante, répondit aussitôt : « Oh ! si vous voulez nous ruiner, M. le curé, vous n'avez qu'à nous défendre de vendre votre portrait. Tout le monde veut l'avoir, et nous gagnons si peu sur les autres objets, que si nous n'avons plus cela pour nous procurer quelque bénéfice, la misère sera bientôt chez nous. »

M. Vienney partit en disant : « Après tout, puisque l'on peint le diable, pourquoi ne me peindrait-on pas aussi ? »

Le lendemain, il repassa devant l'étalage et s'enquit, en montrant son portrait : « Combien vendez-vous ça ? — Deux sous, trois sous, cinq sous, M. le curé, c'est selon la grandeur. — Oh ! pauvre curé d'Ars, répliqua-t-il, on te vend pour deux sous ; deux sous ! voilà ce que tu vaux ! » et il s'achemina vers l'église.

## Musiciens originaux

La mélodieuse corporation du monde musical est peut-être celle qui comprend la plus forte proportion d'originaux.

*Haydn*, lorsqu'il composait, se poudrait, endossait la chemise à jabot et l'habit de gala, comme s'il devait se rendre à la cour.

*Méhul*, au contraire, affectait un grand débraillé. Mais il ne travaillait jamais sans un crâne, posé devant lui, sur son clavecin.

*Haendel* affirmait qu'il n'aurait pu trouver une phrase sans quelques bouteilles de vin vieux, placées à portée de sa main.

A *Sarti*, il fallait tout un décor : une grande salle obscure et voûtée, le silence de la nuit, la tremblotante lumière d'une veilleuse. Il attachait à ces puérilités une solennelle importance.

*Cimarosa*, bien différent, prétendait que son inspiration n'était jamais mieux fouettée que par le bruit des voix et le cliquetis d'une conversation joyeuse.

*Rossini* profitait de sa facilité prodigieuse pour mener de front l'art musical et l'art culinaire. Il quittait volontiers son piano pour aller préparer un plat de macaroni, son vrai triomphe, affirmait-il. On sait qu'il abandonna, jeune encore, en pleine maturité de talent et de succès, la carrière lyrique, pour se consacrer tout entier à l'art des sauces et des ragoûts.

Quant à *Auber*, il avait une originalité plus rare encore que toutes les précédentes. Il était modeste. L'auteur de la *Muette* ne put jamais se décider à aller voir représenter un de ses opéras. Il disait : « Si j'assistais à un seul, je n'écrirais plus une note de musique. »

#### L'Image-sauvegarde du Sacré-Cœur

Cette image en couleur, sur métal, est destinée à être fixée sur les portes des demeures ou dans les appartements, comme un signe de protection.

A la veille du passage de l'ange exterminateur, le Seigneur dit à Moïse : Que chaque famille marque la porte de sa maison du sang de l'agneau immolé, car mon ange doit passer pendant la nuit et frapper chaque maison dont l'entrée ne portera pas ce signe de salut. A notre époque troublée, nous sommes sans cesse sous la menace des coups de la colère de Dieu : fléaux temporels, fléaux spirituels dont le plus redoutable est le péché, qui par des scandales de tous genres et par des écrits qu'on croirait sortis des presses de l'enfer, fait le siège des âmes, pour les arracher au joug suave de Jésus et les livrer à la tyrannie de Satan. Comment écarter tant de maux ? Notre-Seigneur nous dit, comme à Moïse, par l'entremise de la B. Marguerite-Marie : Invitez tous les chrétiens à placer sur les portes de leurs demeures et sur leur poitrine l'Image de mon cœur. « Partout où cette Image sera exposée pour y être honorée, elle y attirera toutes sortes de bénédictions. »

#### M. L'ABBÉ ADRIEN LAMARCHE

Nous recevons trop tard pour la publier cette semaine une intéressante notice biographique sur le regretté M. Adrien Lamarche, nous la donnerons la semaine prochaine.